

Lundi 14 juin 2021

Des acteurs engagés pour un yachting responsable en Principauté

Sept entreprises des secteurs du yachting et du maritime, toutes signataires du Pacte National pour la Transition Energétique, étaient invitées à présenter, le 8 juin 2021 au Yacht Club, leurs actions-phares.

Bernard D'Alessandri : Directeur Général du Yacht Club de Monaco

« Monaco, Capitale du yachting, doit se positionner en port d'excellence ».

- **Le Monaco Energy Boat Challenge se tiendra du 6 au 10 juillet 2021** et réunira 32 équipes dont 22 universités de tous horizons (Indonésie, Chine, Pérou, Dubaï, etc.) pour 350 participants à la course, dont plus de 200 étudiants.
- **Les solutions énergétiques imaginées** : l'utilisation de l'hydrogène, du heat recovery (récupération thermique), de panneaux solaires ou encore du vent.
- Dans ce contexte, **une table ronde sur l'hydrogène se tiendra le vendredi 9 juillet à 10h**, co-organisée par le YCM, la FPA2 et la MTE.
- **Les bateaux thermiques pour les scolaires seront bientôt supprimés** (utilisation de l'électrique).
- **Le SEA** (Superyacht Eco Association) Index évalue et mesure les émissions de CO2 (conception et utilisation) des super yachts (plus de 40m). Son objectif : évoluer au fil du temps pour devenir une norme globale fournissant une évaluation de l'impact énergétique des grands yachts en toute transparence.

François Richard : CEO de Lanéva Boats

« L'innovation, portée par tous les acteurs, est au cœur de ce secteur ».

- **Les bateaux Lanéva, 100% électriques** (à propulsion électrique), sont fabriqués à partir de matériaux écosourcés. L'électrique répond à deux enjeux : réduire la pollution sonore et atmosphérique.
- Un service de **navettes électriques** va être mis en place avec les hôtels.
- Les infrastructures existantes et la disponibilité des **prises électriques sur les quais** permettent une recharge dans tous les ports de la Riviera.

Claire Ferandier-Sicard : Fondatrice d'Etyc

« La situation est urgente. Responsabilisation et sensibilisation sont indissociables et doivent être couplées à des actions concrètes ».

- **Etyc propose des formations de coachings et audits** au sein des bateaux.
- **1^{ère} société qui accompagne les membres d'équipage** dans la réduction de ses impacts et dans sa transition énergétique. Nouvelle manière de travailler à bord des yachts : il s'agit à la fois d'agir différemment et de s'adapter aux besoins des armateurs.

- Il faut agir sur tous les types de consommation du bateau (gasoil, énergie, eau) et réduire à la fois les achats et les déchets.
- Le scepticisme initial des équipages a laissé place à une grande fierté d'agir.
- **Les résultats sont concrets** : réduction de la consommation générale et réduction des déchets, particulièrement les déchets plastiques (chiffres officiels à la fin de l'été).
- L'accompagnement proposé est adapté et réévalué en permanence.

Raphaël Sauleau : CEO de Fraser Yachts

« La COVID a joué un rôle d'accélérateur mais l'initiative initiale était déjà entreprise. Le financement pour la construction de bateaux est devenu un véritable enjeu : certaines banques ont désormais des attentes fermes en termes d'écoresponsabilité ».

- **Fraser, qui a créé sa propre Green Team en interne**, a été la 1^{ère} entreprise du yachting à signer le Pacte National.
- Elle propose à ses clients un classement des bateaux proposant des options « **développement durable** ».
- La Société travaille tout à la fois avec les propriétaires de yacht, les équipages, les commandants...
- **Un guide interne, vivant et évolutif, est distribué aux équipages**. Il propose 50 mesures, de la plus simple à la plus compliquée, pour agir en faveur de l'environnement (fréquence du nettoyage des cabines et du nettoyage des vêtements, où déposer l'ancre sans endommager les fonds marins, interdiction du plastique, etc.).

Armelle Roudaut-Lafon : Directrice des Affaires Maritimes

« Le Gouvernement Princier accompagne un certain nombre de mesures sur le plan technique et financier. C'est une démarche qui concerne à la fois les navires et les structures portuaires ».

- Une Ordonnance Souveraine a été publiée, dès 2018, pour **supprimer l'usage du fioul** « lourd », à quai et au mouillage.
- **Un projet de zone de mouillage écologique** va être dédié à la grande plaisance.
- L'action de la Direction des Affaires Maritimes est à la fois nationale et internationale, au sein de l'OMI (Organisation Maritime Internationale).

Olivier Lavagna : Directeur Général Adjoint de la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM)

« Pour ce qui concerne le yachting à Monaco, l'activité est importante. La sensibilisation au sujet des réflexes environnementaux, pour être efficace, doit être permanente ».

- La SEPM est Concessionnaires des 2 ports monégasques depuis 2006, elle est certifiée « **Ports propres** » depuis 2011, **ISO 9001 et 14001** depuis 2018 et « **Ports actifs** » en biodiversité depuis fin 2020. Par ailleurs, la SEPM est **sous contrat EGEO** garantissant que toute l'électricité vendue est d'origine verte.

- **Depuis 2002** (et l'arrivée de la digue) : le nombre d'anneaux a doublé, la taille et la qualité des yachts accueillis ont augmenté, entraînant la mise en œuvre d'un plan de travaux sur les infrastructures sur le pourtour portuaire afin de fournir les puissances électriques adaptées aux yachts.
- Le calibrage et le dimensionnement des infrastructures et des installations sont primordiaux.
- Le bateau a pour **obligation de se brancher et de couper ses générateurs**, au risque de ne plus être le « bienvenu » dans le port.

David Gamba : Chargé de Prévention et Recyclage à la Société Monégasque d'Assainissement (SMA)

« *C'est l'adéquation des équipements et la sensibilisation, couplée à une transversalité entre les différents champs de compétence, qui font la différence* ».

- **Nettoisement, collecte, élimination des déchets** : les interventions de la SMA sont ciblées et veillent à répondre à des besoins variés.
- La Direction des Affaires Maritimes a travaillé sur un « **plan de réception des déchets** » qui sera conforme à toutes les normes internationales de l'OMI. Le document a été validé la semaine dernière.
- **Les chaînes de logistique sont primordiales** : les installations doivent être adaptées aux besoins, répondre aux normes internationales (tri des déchets par exemple) et la sensibilisation doit être efficace.
- Trois camions sont utilisés pour le ramassage des déchets afin de s'assurer que la chaîne de valeur du tri soit bien respectée. Une partie de la flotte de camions est électrique.
- **Un outil numérique a été créé pour optimiser les collectes** : les pesées permettent d'alerter en temps réel d'un dysfonctionnement et de maximiser les tournées.
- Un pic de production de déchets est manifeste sur certains événements tels que le Grand Prix et le Yacht Show.

Julien Guesdon : Responsable Développement Commercial pour Catalano Shipping Services (Monaco)

« *Il faut relever le défi de mettre en place des systèmes de mouillages écoresponsables* ».

- **Les systèmes de mouillages éco-responsables** que Catalano Shipping Services a expérimenté et géré permettent de ne pas abîmer les fonds marins, notamment les herbiers de Posidonie, véritable « poumon de la Méditerranée ».
- À Saint-Tropez, la Société projette de remettre en place la **collecte des déchets directement auprès des navires**, pour les amener vers des points de collectes à quai, avec traçabilité en filière adaptée, pour éviter tout type de déchets sauvages.
- Les ports étant parfois saturés, notamment avec un phénomène de saisonnalité, les yachts sont souvent contraints de rester au large et de jeter l'ancre, entraînant par là un problème écologique que l'on connaît désormais tous pour les fonds marins. **Pédagogie, prescriptions et suivis sont les maîtres-mots.**